

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 novembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 265 Vœu relatif au renouvellement du soutien de la Ville de Paris aux lycéennes enlevées par Boko Haram au Niger et à leurs familles.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'enlèvement à Chibok au Nigéria de 237 lycéennes par les combattants islamistes de Boko Haram dans la nuit du 14 au 15 avril 2014 ;

Considérant le soutien de la communauté internationale aux familles des lycéennes enlevées ;

Considérant le soutien de la Maire de Paris et de la Ville de Paris aux lycéennes enlevées, avec notamment l'organisation d'une exposition temporaire « Bring Back Our Girls », Place de la République en juillet dernier ;

Considérant la durée de la détention, plus de six mois, et l'absence de progrès significatifs dans la libération des lycéennes, avec le risque que la mobilisation de l'opinion publique ne se transforme en indifférence ;

Considérant les déclarations du 31 octobre 2014 d'Abubakar Shekau, chef de Boko Haram, niant tout accord de cessez-le-feu avec les autorités nigérianes, et déclarant avoir marié de force les lycéennes enlevées et détenir un otage allemand ;

Sur la proposition de M^{mes} Fadila MEHAL, Ann-Katrin JEGO, M. Yves POZZO DI BORGO et des élus du groupe UDI-MODEM,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris renouvèle sa solidarité par la parole et l'action à l'égard des lycéennes enlevées par Boko Haram et de leurs familles, en dénonçant l'existence de ces mariages forcés, ainsi que de manière plus large, le sort barbare fait aux femmes (viols, rapt, mariages forcés, violences) dans les conflits armés et dont elles deviennent majoritairement les otages et les premières victimes.